

Acte N° 2020-19

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 11 décembre 2020,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;



Prend l'acte suivant :

OBJET : Tirage au sort pour assurer la présidence de la séance du Conseil d'administration du 14 janvier 2021

Après tirage au sort, M. Martin SOARES est désigné pour assurer la présidence de la séance du Conseil d'administration du 14 janvier 2021, séance au cours de laquelle l'élection du/de la Président.e doit avoir lieu.

Fait à Lyon, le 11 décembre 2020

La Présidente de l'Université Lyon 2


Nathalie DOMPNIER


Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.